

Les travaux démarrent en avril



Le complexe sportif du Lambermont, dernière version. Hier, la Région a rendu un avis favorable. Ce qui signifie que le promoteur lancera son chantier au mois d'avril 2005. (MA2 ET 3A)

■ La Région a dit oui au complexe sportif et aux 120 logements sur le boulevard Lambermont

SCHAERBEEK ▽ Soulagement à Schaerbeek et soulagement chez le promoteur Sippelberg SA (VOP). Hier, la commune a vu atterrir dans son courrier l'avis de la Région bruxelloise concernant la construction du fameux complexe sportif du boulevard Lambermont, attendu depuis près d'une dizaine d'années. Dans le même paquet, l'avis également concernant l'érection de trois blocs de logements de 40 appartements chacun.

Conclusion: avis positif sur toute la ligne moyennant quelques légères adaptations. Quelques heures plus tard, Sippelberg SA et bureaux d'architectures (MA2 et 3A) apprennent la nouvelle. L'opération estimée à environ 20 millions d'euros va donc pouvoir se faire.

Mais avant, la commune et l'opérateur privé devront prendre connaissance des remarques. Ce dernier devra adapter ses plans. "Mais nous n'avons jamais cessé de travailler sur le projet même au cours de la procédure d'attribution du permis, reconnaît Francis Metzger, du bureau MA2. Dès le départ, le promo-

teur a toujours fait le pari qu'il allait obtenir le permis." Permis qui devrait être confirmé par le collège schaarbeekois d'ici peu.

Conséquence: le planning préétabli devrait être respecté. "Le premier coup de pelle sera donné en avril", certifie Francis Metzger. La durée du chantier est d'une à deux années (au plus tard 2007).

Si le volet logements ravit les autorités locales puisqu'il verra débarquer 120 ménages moyens dans le périmètre dans l'ancien hôpital Paul Brien, le volet sportif soulage plus d'un élu. Tout d'abord, la commune n'a jamais eu les moyens de rénover sa salle du Crossing (en lambeaux), encore moins de construire un nouveau centre. Jusqu'à cette parade trouvée par l'ancien échevin des Sports Michel De Herde.

Il propose à des promoteurs privés d'exploiter un centre moyennant présence d'un terrain omnisports (minifoot, basket...), d'une tribune de 500 places... Demande ultime: la possibilité pour la commune de pouvoir jouir de la salle à tout moment. En échange, le terrain est cédé en emphytéose pour une durée de 99 ans. Au final, Sippelberg SA proposera une salle de sports, un centre de fitness, des terrains de badminton, une salle de danse, une piscine de 25 m sur 12 m, un restaurant, une cafétéria...

"Ce long dossier aboutit enfin, se réjouit Saït Kose (MR), actuel échevin des Sports. Je serai le premier à aller y pratiquer du sport."